



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'An Deux Mille Quinze, le Mardi 7 avril mars à 18h30 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mercredi 1^{er} avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, , Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

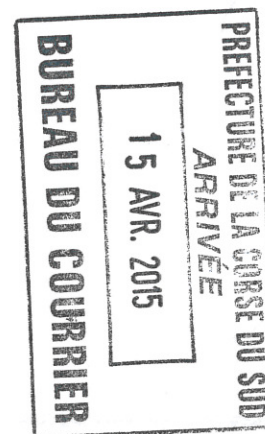
M. CAU	à	Mme FELICIAGGI
Mme BERNARD	à	M. VANNUCCI
Mme SANNA	à	M. FILONI
Mme FALCHI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
M. DELIPERI	à	M. MARCANGELI
M. LUCIANI	à	M. CIABRINI
Mme RICHAUD	à	Mme GRIMALDI D'ESDRA

Etaient absents :

M. RENUCCI, M. FALZOÏ, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	39
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.



Séance du Mardi 7 avril 2015

Délibération N°2015/105

Adoption du Budget Primitif 2015 - Budget annexe du stationnement.

M. le Maire expose à l'assemblée :

Ce projet de budget primitif est un budget de transition qui évoluera dans le courant de l'exercice en fonction du résultat des négociations entamées avec la société QPARK dans le cadre de la résiliation du contrat de DSP liant la Ville et cette société. Les réajustements comptables se feront dans le cadre de l'élaboration du Budget supplémentaire voire d'une décision modificative.

Le projet de budget primitif du budget annexe du stationnement pour l'exercice 2015 s'élève à la somme de **2 222 000 €** se décomposant comme suit :

- Section fonctionnement : 1 800 000.00 €

- Section investissement 422 000.00 €

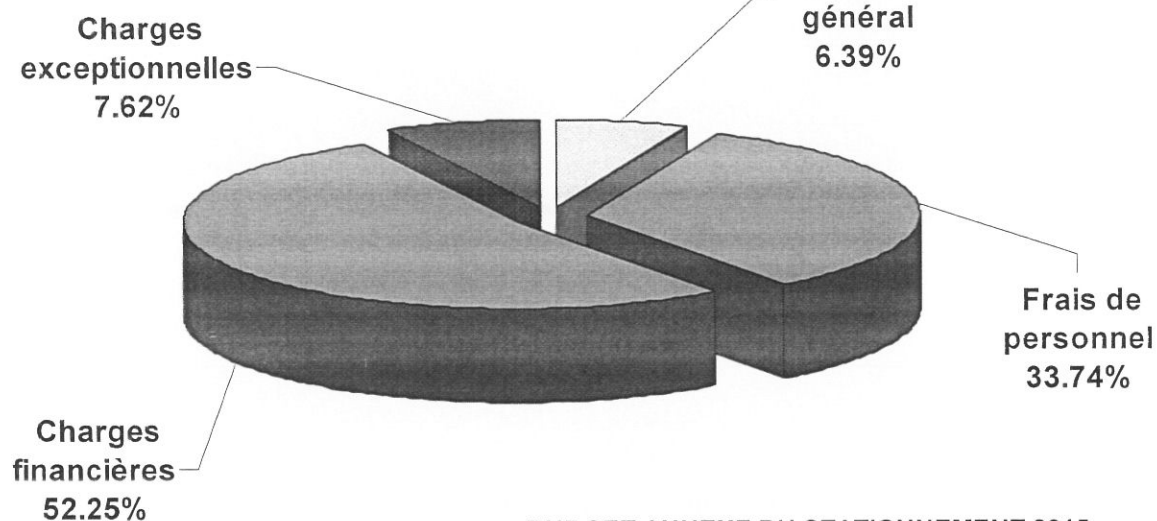
A) La répartition par chapitres en section fonctionnement est la suivante :

Section Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants
Chap. 011	Charges à caractère général	88 000.00	Chap. 70	Ventes et Prestations de services	20 000.00
Chap. 012	Frais de personnel	465 000.00	Chap. 73	Impôts et taxes	1 280 000.00
Chap. 66	Charges financières	720 000.00	Chap. 75	Autres produits de gestion	500 000.00
Chap. 67	Charges exceptionnelles	105 000.00			
Total Dépenses réelles		1 378 000.00	Total Recettes réelles		1 800 000.00
Chap. 023	Virement vers la section investissement	409 380.00			
Chap. 042	Opérations d'ordre entre sections	12 620.00			
Total Dépenses		1 800 000.00	Total Recettes		1 800 000.00

I) Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses réelles de fonctionnement concernent les achats et charges externes, les frais de personnel, les intérêts des emprunts contractés, les dotations aux amortissements du matériel et le virement vers la section d'investissement

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT 2015

II) Recettes de fonctionnement

Le financement de la section est assuré par les recettes des horodateurs et la redevance versée par le délégataire pour la mise à disposition des biens immobiliers.

B) La répartition en section d'investissement est la suivante :

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Dette en capital	422 000.00			
Total Dépenses réelles		422 000.00	Total Recettes réelles		
			Chap. 021	Virement de la section fonctionnement	409 380.00
			Chap. 040	Opérations d'ordre entre sections	12 620.00
Total Dépenses		422 000.00	Total Recettes		422 000.00

I) Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement concernent uniquement le remboursement du capital des emprunts pour un montant de 422 000 €.

II) Recettes d'investissement

Les différentes recettes d'investissement nécessaire à l'équilibre de la section se répartissent entre les amortissements du matériel et outillage et l'autofinancement dégagé de la section de fonctionnement.

Comme indiqué en introduction certaines sommes seront réajustées dans le courant de l'exercice.

C) L'endettement est le suivant :

Prêteur	Montant emprunté	Capital restant dû au 01/01/2015	% du CRD	Nombre d'emprunts
 Caisse Epargne	5 500 000.00 €	5 227 469.66 €	43.85 %	2
 La Banque Postale	6 695 000.00 €	6 695 000.00 €	56.15 %	1
	12 195 000.00 €	11 922 469.66 €	100 %	3

La synthèse de la dette du budget du stationnement est la suivante :

Capital restant dû	Taux moyen	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
11 922 469.66 €	4.59 %	18 ans 5 mois	10 ans 10 mois

Pour 2015, le montant du flux de la dette est de 971 726.90 € se répartissant de la façon suivante :

Montant du capital à rembourser : 421 935.75 € Montant des intérêts à payer : 549 791.15 €

L'intégralité des emprunts souscrits sur ce budget annexe sont classés 1A, soit la classification la moins exposée aux risques.

Prêteur	Année de réalisation	Montant initial	Durée résiduelle	Taux	Risque de taux	Capital restant dû	CBC
Caisse d'Epargne	2012	1 500 000.00 €	13.88	Taux fixe à 4.43 %	Fixe	1 352 453.61 €	1A
Caisse d'Epargne	2013	4 000 000.00 €	19.72	Taux fixe à 4.61 %	Fixe	3 875 016.05 €	1A
La Banque Postale	2014	6 695 000.00 €	19.72	Taux fixe à 4.55 %	Fixe	6 695 000.00 €	1A
		12 195 000.00 €				11 922 469.66 €	

Tels sont les principaux éléments du budget primitif 2015 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de Monsieur SBRAGGIA, Adjoint délégué
Et après en avoir délibéré,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune
Vu la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 1612-1
Vu le Débat d'Orientation Budgétaire du 23 mars 2015
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 7 avril 2015

ADOPTE

Par 39 voix pour

Et 7 voix contre (Mme Guidicelli, Mme Grimaldi d'Esdra, Mme Simonpietri,
Mme Richaud, M. Leonetti, M. Luciani, M. Ciabrini).

le Budget Primitif du Stationnement, exercice 2015, qui se présente ainsi que suit :

Dépenses de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
16	Dettes et emprunts	422 000.00	39	7	
Total des dépenses d'investissement		422 000.00	39	7	

Recettes de la section d'investissement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
040	Amortissements des Immobilisations	12 620.00	39	7	
023	Virement vers la section investissement	409 380.00	39	7	
Total des recettes d'investissement		422 000.00	39	7	

Dépenses de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	88 000.00	39	7	
012	Charges de personnel et assimilés	465 000.00	39	7	
66	Charges financières	720 000.00	39	7	
67	Charges exceptionnelles	105 000.00	39	7	
042	Dotations aux amortissements	12 620.00	39	7	
023	Virement vers la section investissement	409 380.00	39	7	

Total des dépenses de fonctionnement	1 800 000.00	39	7	
---	---------------------	----	---	--

Recettes de la section de fonctionnement (propositions nouvelles)

Chapitre	Intitulés	Montants	Votes des membres du conseil municipal		
			Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services et du domaine	20 000.00	39	7	
73	Impôts et taxes diverses	1 280 000.00	39	7	
75	Autres produits de gestion courante	500 000.00	39	7	
Total des recettes de fonctionnement		1 800 000.00	39	7	

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE



Laurent MARCANGELI

Laurent Marcangeli

